



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00101

Numéro SIREN : 343 922 266

Nom ou dénomination : 3 D AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT EN ABREGE 3 D A I T

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2017 sous le numéro de dépôt 8614

Désignation de l'entreprise AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUTAdresse de l'entreprise 7, place de l'étoileNuméro SIRET* 34392226600022Code APE 6202ADurée de l'exercice en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent*

			Exercice N clos le 30/06/2017		Exercice N-1 clos le 30/06/2016	
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	15 397,13	012	15 397,13
		Autres*	014	3 902,00	016	902,00
	Immobilisations corporelles*		028	44 925,97	030	31 933,84
	Immobilisations financières* (1)		040	2 369,52	042	2 369,52
	Total I (5)		044	66 594,62	048	32 835,84
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060	2 532,00	062	2 532,00
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	47 141,38	070	8 555,01
		Autres* (3)	072	9 702,76	074	9 702,76
	Valeurs mobilières de placement		080	51 726,61	082	51 726,61
	Disponibilités		084	25 654,94	086	25 654,94
	Charges constatées d'avance*		092	13 878,54	094	13 878,54
	Total II		096	150 636,23	098	8 555,01
	Total général (I + II)		110	217 230,85	112	41 390,85
PASSIF			Exercice N NET		Exercice N - 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	16 000,00		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	1 600,00		
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long		129			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131			
	Report à nouveau		132	34 453,33		
	Résultat de l'exercice		134	494,16		
	Provisions réglementées		136	30 224,30		
	Total I		142	82 771,79		
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	11 736,20		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	20 019,40		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	30 430,23		
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	93 068,21			
Total général (I + II + III)		180	175 840,00			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Désignation de l'entreprise		AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT		Exercice N clos le 30/06/2017	Exercice N-1 clos le 30/06/2016	
A — RÉSULTAT COMPTABLE				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	173 709,51	209	210	173 709,51	
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	183 947,53	217	218	183 947,53
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production stockée*		224			
	Production immobilisée*		226			
	Subventions d'exploitation reçues		230		2 350,33	
	Autres produits		232		360 007,37	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				234	132 893,44	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		236		549,10	
	Variation de stock (marchandises)*		238			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		240			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		242		55 009,78	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 3 630,12... - mobilier : - immobiliers.....)		244		1 826,53	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 512,00)	243	250		90 310,75	
	Rémunérations du personnel*		252		39 588,12	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		254		1 881,17	
	Dotations aux amortissements*		256		2 223,97	
	Dotations aux provisions		262		8,17	
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259	264		324 291,03	
	Total des charges d'exploitation (II)				270	35 716,34
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280	222,51	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		290			
	Produits exceptionnels (IV)		294		540,98	
	Charges financières (V)		300		1 161,57	
	Charges exceptionnelles (VI)		306		4 012,00	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		310		30 224,30	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	30 224,30	
B — RÉSULTAT FISCAL				314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles*		324		4 285,00	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330			
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*		342			
	Divers* (dont : Invest. dans les DOM-TOM)	344	350		5 942,00	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	28 567,30	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)		356			
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S.)		360			
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)		366			
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	28 567,30	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	382	n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel* :	376	Montant des prélèvements personnels de	399	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Cotisations personnelles de l'exploitant* :	380			

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	7 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 ans
Matériels et mobiliers	5 ans
Matériels informatiques	3 ans

b) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat. Des produits financiers sont éventuellement constatés si le cours moyen du dernier mois est supérieur à leur coût d'acquisition. Une dépréciation serait constatée dans les mêmes conditions.

c) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

d) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit « Impôt Compétitivité Emploi » a été comptabilisé au crédit du compte de charges n° 649. Il est donc porté en diminution des charges de personnel. Ce « produit » non imposable a été soustrait de la base de l'impôt société. La créance sur l'Etat s'impute, pour la fraction acquise sur l'année civile close au cours de l'exercice, sur l'impôt société de l'exercice ; Le solde, s'il existe, est remboursé à l'entreprise.

Le CICE est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection et de transition écologique et énergétique.

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial	15 397,13			15 397,13
Autres immobilisations incorporelles	3 902,00			3 902,00
Terrains				
Constructions	27 770,70			27 770,70
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	597,00			597,00
Matériel de transport	1 608,33	14 150,83	1 608,33	14 150,83
Autres immobilisations corporelles	2 407,44			2 407,44
Immobilisations financières	2 369,52			2 369,52
TOTAL	54 052,12	14 150,83	1 608,33	66 594,62

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	902,00			902,00
Terrains				
Constructions	27 770,70			27 770,70
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	597,00			597,00
Matériel de transport	192,11	1 550,85	446,76	1 296,20
Autres immobilisations corporelles	1 939,62	330,32		2 269,94
TOTAL	31 401,43	1 881,17	446,76	32 835,84

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	6 331	8 555	6 331	8 555
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	6 331	8 555	6 331	8 555
TOTAL GENERAL	6 331	8 555	6 331	8 555

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique

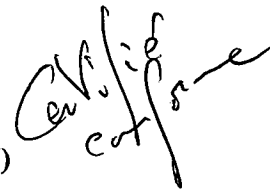
Montant

Transferts de charges d'exploitation

Prime Embauche PME

2311.86

Sous total ExploitationTransferts de charges financièresSous total FinancièresTransferts de charges exceptionnellesSous total ExceptionnellesTotal



RAPPORT DE GESTION A L'AGO (Vendredi 25 août 2017)

Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire annuelle afin de soumettre à votre approbation, après lecture de notre rapport portant sur la situation de notre Société pour l'exercice clos le 30/06/2017, les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

ACTIVITE

Le CA Global progresse à nouveau de 7.76 % (7.56 % l'an passé), avec une hausse de 12.55 % sur la vente de matériel et de 3.60 % (11.32 % l'an passé) sur les prestations de service.

Par contre, l'environnement de plus en plus concurrentiel affecte à nouveau le taux de marge brute sur la vente de matériel qui régresse fortement à 23.18 % contre 31.05% l'an passé. Il en résulte une diminution de la Marge brute en valeur de 7 613 €.

Au cours des exercices précédent, nous avons pris la décision « d'investir » dans l'embauche d'un technicien en contrat aidé (contrat de génération) afin de pérenniser l'avenir de la société. Nous constatons aujourd'hui le bien-fondé de cette décision qui a permis une hausse des prestations de services de 6 390 € cette année et de 18 000 € l'exercice passé.

FRAIS ET CHARGES

En matière de frais de personnel, nous n'avons pas pu conserver notre technicien, et avons dû procéder à de nouvelles embauches, synonyme de formation et d'une certaine perte d'efficacité. Aussi, sommes-nous particulièrement satisfaits d'avoir malgré tout progressé sur le secteur de la prestation de services, avec des frais de personnel en baisse de 22 291 €

Comme l'an passé, il convient d'observer que les aides de l'Etat (CICE, aides à l'embauche) ont permis de limiter le coût des frais de personnel :

- le CICE, dont le crédit d'impôt se monte à 5 069 € inscrit au crédit d'un compte « 649 » en soustractif de charges
- Les autres aides à l'embauche qui ont donné lieu à un versement total de 2 312 € pour l'année, montant inscrit en compte de « Transfert de charges ».

RESULTATS

Le résultat d'exploitation progresse de 15 610 € à 35 716 € contre 20 106 € l'an passé, et le résultat net comptable s'établit à 30 224 €, après Impôt société.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Nous pensons que les investissements en hommes et matériels que nous avons réalisés au cours de ces dernières années nous permettront d'améliorer encore la qualité des résultats de l'entreprise.

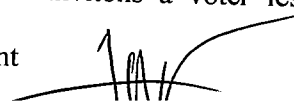
RESOLUTIONS PROPOSEES

Nous vous proposons d'affecter ainsi le revenu distribuable de 30 718.46 € constitué par le bénéfice de l'exercice (30 224.30 €) et le report à nouveau de l'an passé (494.16 €)

- Distribution 18.75 € x 1 600 parts	30 000.00 euros
- Réserve spéciale des investissements en œuvres d'art	600.00 euros
- Report à nouveau créateur	118.16 euros
Soit :	30 718.46 euros

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

Le gérant



SARL « 3D – Agence informatique TRIBOUT »
Société à responsabilité limitée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 7, place de l'Etoile - 63000 CLERMONT-FD
RCS : 343 922 266

erh @ com 3D me

EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 25 août 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le revenu distribuable, s'élève à un montant de 30 718.46 € ainsi constitué :

- Résultat net de l'exercice :	30 224.30 €
- Report à nouveau créateur :	<u>494.16 €</u>
TOTAL :	30 718.46 €

En conséquence l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Distribution :	30 000.00 €
- Réserve spéciale des investissements en œuvres d'art	600.00 €
- Report à nouveau créateur	<u>118.46 €</u>
Soit :	30718.46 €

La distribution sera opérée par virement au crédit des comptes courants d'associés au 1^{er} septembre 2017.
Monsieur le Président rappelle les distributions de dividende décidées en assemblées générales au cours des exercices précédents :

<u>Exercices</u>	<u>Montants</u>
2015/2016	24 000.00 €
2014/2015	24 000.00 €
2013/2014	24 000.00 €
2012/2013	24 000,00 €
2011/2012	20.000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
